

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 11 octobre 2017

N° 19571-17

MATERIAU PRESENTE PAR : MERMET SAS
58 chemin du Mont Maurin
38630 Veyrins
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : SCREEN ULTIMETAL

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu composé de fil de verre (36%) enduit de
polychlorure de vinyle PVC (64%) ignifugé dans la
masse et métallisation sur une face (dépôt de métal
négligeable = 30 ng).
Masse surfacique : 400 g/m² ± 5%
Epaisseur : 0,44 mm ± 0,04 mm
Coloris présenté : coloris divers

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori.**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 19571-17 du 11 octobre 2017
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de
produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la
loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 11 octobre 2017

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

P.O. C.BECK.

Responsable de l'essai

Marcellin LUKUSA